

Compte rendu de la séance du jeudi 20 janvier 2022

Secrétaire de la séance: Edith HILD

Ordre du jour:

- Travaux route de Neuville
- Informations sur l'avancement du projet d'école

Informations diverses :

- Etat sur les affouages

Présents : M. Maurice BARBEZANT, Mme Edith HILD, M. Aurélien CHARROIS, Mme Corinne ANDRE, M. Jean-Paul BARBEZANT, Mme Nicole GENET, M. Dominique BARABAN, M. Quentin CHARROIS, M. Pierre BERTRAND

Absents : M. Clément MARIN, M. Jean-Paul CHARBONIER

Délibérations du conseil:

TRAVAUX DU HAUT DE LA RUE DE NEUVILLER (DE_2022_001)

L'état de la chaussée du haut de la rue de Neuville est dégradé. L'avis de MMD54 montre que des travaux de réfection s'imposent. Les usagers de cette route sont notamment les habitants des 8 maisons qui bordent cette voie et les agriculteurs qui exploitent les prairies situées en amont du village.

Les riverains demandeurs de cette réhabilitation seront associés au suivi des travaux. Il faudra notamment se poser la question du mode de partage de cette voie entre les véhicules et les piétons. Quoiqu'il advienne, la vitesse sera limitée à 20km/heure.

M. le Maire présente les 2 devis des entreprises qui ont répondu à sa sollicitation :

- Eurovia : pour un montant de 97 530.95 € HT
- Thiriet : pour un montant de 56 270.00 € HT

A l'issue de la présentation du dossier et du débat qui a suivi, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le projet
- Retient le devis de l'entreprise Thiriet d'un montant de 56 270,00 € HT.
- Autorise le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention notamment auprès de la DETR.

POINT SUR LE PROJET DE L'ECOLE (DE_2022_002)

M. le Maire présente le projet de construction d'une école élaboré par le copil du SIVU en s'appuyant sur la note du comité de pilotage annexée à cette délibération.

Le débat qui suit fait apparaître la nécessité d'engager dès maintenant la création de ce groupe scolaire compte tenu notamment de l'état de vétusté des 3 écoles dans lesquelles sont scolarisés les enfants du village.

Un tel investissement augmentera l'attractivité du territoire et offrira de meilleures conditions d'accueil scolaire, périscolaire et de restauration attendues par les élèves et leurs parents.

Le conseil a bien noté que le financement se fera par emprunts et subventions et que les annuités d'emprunt seront couvertes par les économies de fonctionnement réalisées

A l'issue de cette présentation et du débat qui a suivi, le Conseil Municipal se positionne favorablement au projet et mandate, en ce sens, les délégués du conseil municipal de Laneuveville devant Bayon au comité syndical qui se réunira le lundi 24 janvier 2022.

Informations diverses :

- Etat sur les affouages :

8 affouagistes se sont inscrits en mairie pour les affouages de l'année.

Le découpage des parcelles sera fait cette semaine et les affouagistes seront contactés pour la signature du contrat.

- Colis / bons de Noël :

Les 27 seniors concernés ont répondu au sondage : 26 préfèrent le bon d'achat et 1 le colis.

Compte tenu de ces retours, le choix porte donc sur un bon d'achat à utiliser à Carrefour Contact à Bayon.

- Bois de Chivoiteux :

Jean-Paul BARBEZANT interroge sur le devenir du bois de Chivoiteux après le bûcheronnage. Aucune solution favorable à la repousse dans ce terrain humide n'a été trouvée. La question reste en suspend.

- Sécurité rue de Bainville :

Jean-Paul BARBEZANT demande où en est la réflexion sur la sécurité de la circulation rue de Bainville. Pour l'instant, aucune solution adaptée à l'environnement n'a encore été trouvée.

- Horaires de l'agent technique :

Depuis début janvier, M. Francis NAGEL, agent technique, travaille

- de novembre à mars : lundi, mardi et jeudi matins

- de avril à octobre : lundi et mardi toute la journée et jeudi matin

Fait à Laneuveville devant Bayon,
Le 24 janvier 2022

Mme Edith HILD,
Secrétaire de séance



Annexe :

Compte rendu du comité de pilotage du SIVU pour la construction d'un groupe scolaire.